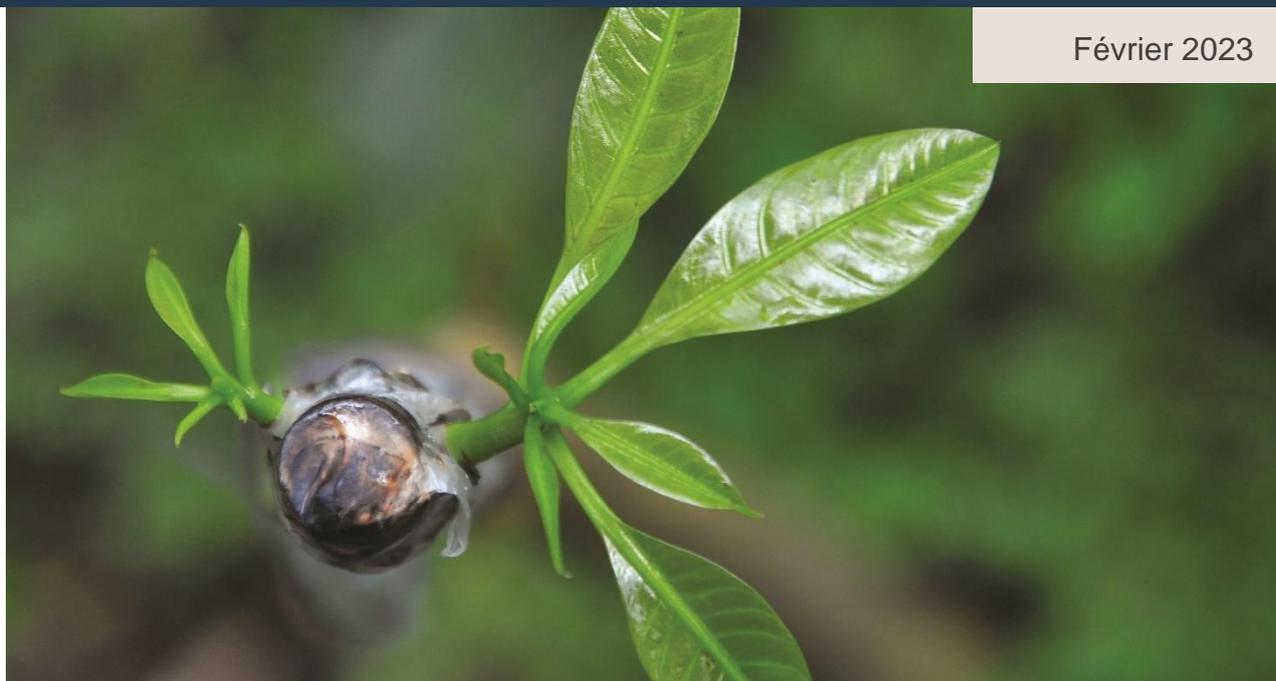


Mirova Emploi France

Nourricier du fonds Mirova Insertion Emplois Dynamique

**Publication d'informations relatives aux produits financiers
qui ont pour objectif l'investissement durable (Article 9)
Article 10 (SFDR)**

Février 2023



Ce document est publié pour divulguer des informations relatives à la durabilité de ce produit, en lien avec l'article 10 du Règlement de l'UE, SFDR. Veuillez-vous reporter au prospectus du fonds et au DICI avant de prendre toute décision finale d'investissement. Le fonds Mirova Emploi France est un nourricier du fonds maître Insertion Emplois Dynamique, FCP de droit Français, approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Natixis Investment Managers International est la société de gestion et a délégué la gestion financière à Mirova.

An affiliate of:

A. Résumé

Le fonds Mirova Emploi France est un nourricier du fonds maître Insertion Emploi Dynamique, FCP de droit Français, dont la gestion est assurée par Mirova. La stratégie et objectifs d'investissement durable et les caractéristiques de durabilité suivie par ce fonds sont les mêmes que ceux de son fonds maître.

Information Générale sur l'approche d'investissement durable du produit

L'objectif d'investissement durable du produit est d'investir dans des sociétés qui sont susceptibles de créer de l'emploi en France dans les prochaines années (période de trois ans glissants) selon l'analyse de Mirova, et qui :

- adressent les enjeux liés aux principaux thèmes durables tels que la biodiversité, le climat, le développement socio-économique, la diversité du capital humain etc., et
- contribuent positivement par leurs produits, services et/ou pratiques à la réalisation d'un ou plusieurs des Objectifs de développement durable des Nations Unies (les « ODD »).

Le produit est un fonds ISR et Solidaire, éligible au PEA, qui a pour objectif de générer, sur la durée minimale de placement recommandée, une performance financière en ligne avec celle des marchés d'actions européens en investissant dans des sociétés dont les activités sont liées à des thèmes d'investissement durable et dans des entreprises européennes et internationales qui vont, selon l'analyse de Mirova, créer de l'emploi en France sur des cycles de 3 ans, identifiés en intégrant de manière systématique des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

Le produit investit une partie de ses actifs (poche solidaire de 5 à 10%) dans des structures non cotées qui participent à la création/consolidation d'emplois, notamment pour les personnes en difficulté d'insertion.

Le produit est géré selon une combinaison d'approches ISR (Investissement Socialement Responsable) qui combine principalement des approches thématique ESG et « Best-In-Universe », complétées par des approches d'exclusions sectorielles et d'engagement.

Le produit investira un minimum de 90% de l'actif net du fonds en investissements durables. À des fins techniques ou de couverture, le produit peut détenir des liquidités ou des équivalents de trésorerie et des dérivés à des fins de couverture du risque de change jusqu'à 10% de son actif net. En raison de leur nature technique et neutre, ces instruments ne sont pas considérés comme des investissements durables et, par conséquent, aucune garantie minimale n'a été mise en place.

Le produit investira un minimum de 25% en investissements durables ayant un objectif environnemental, et un minimum de 25% en investissements durables ayant un objectif social.

Le cadre d'évaluation de l'impact durable de Mirova a été développé pour évaluer l'impact global des actifs sur la durabilité et pour conserver les objectifs d'investissement qui contribuent aux ODD des Nations Unies tout en n'ayant aucun impact négatif significatif sur les autres ODD des Nations Unies. L'évaluation des bonnes pratiques de gouvernance est intégrée à l'évaluation extra-financière et financière de Mirova et décrite dans la section D. Stratégie d'investissement.

Le cadre d'évaluation de l'impact durable de Mirova vise à identifier les entreprises qui contribuent positivement par le biais de leurs produits, services ou pratiques aux thèmes environnementaux et sociaux définis par Mirova : stabilité climatique, biodiversité, économie circulaire, développement socio-économique, santé et bien-être, diversité et inclusion.

L'analyse comprend systématiquement l'examen des risques résiduels pertinents environnementaux et sociaux provenant des activités et pratiques des entreprises et évalue la qualité des mesures de l'entreprise pour atténuer ces risques (le « test DNSH »). Cette analyse tient compte notamment du degré d'exposition de la société bénéficiaire à certains secteurs ou activités qui peuvent être considérés comme préjudiciables à l'environnement et/ou à la société et de l'exposition aux controverses environnementales ou sociales pertinentes. À la suite de cette analyse qualitative, Mirova émet une opinion contraignante sur la base de laquelle les sociétés dont les activités ou pratiques sont considérées comme ayant un impact négatif significatif sur la réalisation d'un ou plusieurs des ODD sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement, indépendamment de leur contribution positive par ailleurs.

Contrôle de l'objectif d'investissement durable

L'objectif d'investissement durable du produit est surveillé en permanence par l'équipe de Recherche ESG de Mirova pour s'assurer que l'entreprise répond aux critères d'investissement durable ; et par l'équipe de gestion des Risques de Mirova pour s'assurer de la conformité du produit avec les engagements minimums établis, et les éléments contraignants du produit.

Méthodes utilisées pour atteindre l'objectif d'investissement durable

Le cadre d'évaluation de l'impact durable de Mirova a été développé pour évaluer l'impact global des actifs sur la durabilité et pour conserver les objectifs d'investissement qui contribuent aux ODD des Nations Unies tout en n'ayant aucun impact négatif significatif sur les autres ODD des Nations Unies.

L'atteinte de l'objectif d'investissement durable de ce produit est mesurée par des indicateurs qualitatifs et quantitatifs tels que le pourcentage des actifs du produit aligné sur les objectifs d'investissement durable mesurés par l'opinion interne de Mirova en matière de durabilité, le pourcentage des actifs du produit qui contribuent à la réalisation des ODD de l'ONU, et l'impact estimé des sociétés détenues par le produit sur l'augmentation moyenne mondiale de la température, l'évolution de l'effectif moyen en France sur les 3 dernières années calculé sur la partie actions cotées du fonds (hors poche solidaire).

Sources et traitement des données

Les sources de données utilisées par l'équipe de Recherche ESG de Mirova comprennent les données accessibles au public, les échanges avec les parties prenantes, les agences de notation ESG, les courtiers et les bases de données. Des contrôles systématiques et une analyse spécifique sont effectués sur les données ESG externes, ainsi qu'un examen annuel de qualité des données. En ce sens, l'équipe de la Recherche ESG de Mirova est en contact permanent avec les fournisseurs de données ESG pour échanger sur leurs opinions.

Limites aux méthodes et aux données

L'approche d'analyse de la durabilité de Mirova est basée sur une analyse qualitative des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance de chaque entreprise et cherche à capturer leur niveau global de compatibilité avec la réalisation des ODD des Nations Unies. Plusieurs limitations liées à la méthodologie utilisée, ainsi que plus largement à la qualité des informations disponibles sur ces sujets, peuvent être identifiées. Merci de bien vouloir vous référer à la section I. pour plus d'information sur les limites aux méthodes et aux données.

Diligence raisonnable

Mirova met en œuvre des procédures de diligence raisonnable pour la sélection et le suivi de chaque investissement, en prenant en compte l'exposition du portefeuille aux solutions durables et aux pratiques de gestion des risques de durabilité des entreprises sélectionnées.

L'équipe de Recherche ESG de Mirova recueille des informations sur le modèle commercial, les procédures et les pratiques de l'entreprise et peut engager une discussion directe avec les représentants de l'entreprise afin d'identifier les problèmes de durabilité les plus importants auxquels une entreprise est confrontée, à la fois d'un point de vue positif (potentiel pour générer un impact positif) et d'un point de vue négatif (risque d'entraver la réalisation des ODD).

Politique d'engagement

L'activité d'engagement fait partie intégrante de l'approche d'investissement responsable de Mirova.

La stratégie d'engagement de Mirova vise à améliorer les produits et les pratiques des entreprises d'un point de vue environnemental, social et de gouvernance. Par conséquent, l'une des fonctions principales de l'équipe de recherche ESG est l'engagement, à la fois au niveau individuel et collaboratif, aussi bien au niveau individuel que collaboratif.

Mirova s'engage également avec les régulateurs pour partager sa vision de l'investissement durable afin d'améliorer les normes et les réglementations dans le secteur financier et de favoriser l'investissement durable.

B. Pas de préjudice important pour l'objectif d'investissement durable

Comment les investissements durables ne causent-ils pas de préjudice important à l'objectif d'investissement environnemental ou social ?

Mirova, la société de gestion du fonds maître, a développé un cadre d'évaluation de l'investissement durable visant à identifier les sociétés ayant un impact positif sur les ODD des Nations Unies, tout en évitant les sociétés dont les activités ou les pratiques ont un impact négatif ou génèrent un risque de ne pas atteindre les ODD. L'équipe de Recherche ESG du Déléguataire de la gestion financière évalue la compatibilité du modèle économique de chaque société éligible à l'investissement avec des enjeux de développement durable.

L'analyse de la durabilité vise à identifier les risques environnementaux et sociaux résiduels pertinents provenant des activités et pratiques des entreprises et évalue la qualité des mesures de l'entreprise pour atténuer ces risques (le « test DNSH »). Cette analyse tient compte notamment du degré d'exposition de l'entreprise à certains secteurs ou activités qui peuvent être considérés comme préjudiciables à l'environnement et/ou à la société et de l'exposition aux controverses environnementales ou sociales pertinentes.

À la suite de cette analyse qualitative, Mirova émet une opinion contraignante sur la base de laquelle les sociétés dont les activités ou pratiques sont considérées comme ayant un impact négatif significatif sur la réalisation d'un ou plusieurs des ODD sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement, indépendamment de leur contribution positive par ailleurs.

De quelle manière les indicateurs relatifs aux incidences négatives figurant dans le tableau 1 de l'annexe I ainsi que tous les indicateurs pertinents des tableaux 2 et 3 de ladite annexe sont-ils pris en considération ?

Dans le cadre de son évaluation des risques, Mirova, société de gestion du fonds maître, évalue et surveille systématiquement les indicateurs pertinents qui sont réputés indiquer la présence d'incidences négatives significatives (y compris la prise en compte des données relatives aux indicateurs des impacts négatifs principaux (PAI) obligatoires mentionnés dans les Normes Techniques Réglementaires consolidées).

Les incidences négatives sont hiérarchisées en fonction des spécificités des secteurs et des modèles économiques des entreprises en utilisant une combinaison de critères basés sur :

- analyse de l'exposition de l'entreprise aux impacts environnementaux sur la base de données scientifiques provenant d'organisations internationales (par ex. intensité énergétique, impacts sur la biodiversité, etc.),
- analyse de l'exposition de l'entreprise aux problématiques sociales liées au droit du travail et à la gestion des ressources humaines, au regard des risques pouvant émerger de son modèle économique, de ses procédés de fabrication et de ses fournisseurs (par ex. l'exposition à des risques de santé-sécurité, l'exposition à des pays présentant des risques spécifiques pour les droits de l'homme, etc.),
- analyse de l'empreinte de l'entreprise sur les communautés locales et les consommateurs,
- le filtrage des controverses potentielles ou en cours.

Lorsque Mirova estime que les processus et les pratiques de la société sont insuffisants pour atténuer les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, notamment en ce qui concerne les PAI pertinentes, l'impact de la société est considéré comme négatif, donc inéligible à l'investissement.

L'investissement durable est-il conforme aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, y compris aux principes et aux droits fixés par les huit conventions fondamentales citées dans la déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail et par la Charte internationale des droits de l'homme.

Dans le cadre de son évaluation de l'impact négatif, Mirova examine les émetteurs par rapport au respect des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Mirova examine en permanence les antécédents et les flux d'informations des sociétés afin d'identifier les controverses importantes. Les mesures correctives et de remédiation mises en place par les entreprises sont également prises en compte.

Des actions d'engagement sont également mis en place par Mirova afin de surveiller la survenance de risques de violation des Principes directeurs. Les entreprises identifiées par Mirova comme étant en violation grave de ces principes ou causant un préjudice important sont rendues inéligibles à l'investissement.

C. Objectif d'investissement durable du produit financier

Quel est l'objectif d'investissement durable de ce produit financier ?

L'objectif d'investissement durable du fonds maître est d'investir dans des sociétés qui sont susceptibles de créer de l'emploi en France dans les prochaines années (période de trois ans glissants) selon l'analyse de Mirova, et qui :

- adressent les enjeux liés aux principaux thèmes durables tels que la biodiversité, le climat, le développement socio-économique, la diversité du capital humain etc., et
- contribuent positivement par leurs produits, services et/ou pratiques à la réalisation d'un ou plusieurs des Objectifs de développement durable des Nations Unies (les « ODD »).

Le produit investit une partie de ses actifs (poche solidaire de 5 à 10%) dans des structures non cotées qui participent à la création/consolidation d'emplois, notamment pour les personnes en difficulté d'insertion.

En outre, compte tenu de la nécessité de maintenir un climat stable et de soutenir la protection la biodiversité, le Délégué de la gestion financière vise à constituer un portefeuille qui :

- i) représente une économie dans laquelle le réchauffement climatique mondial devrait se limiter à 2 degrés Celsius, comme le prévoit l'Accord de Paris de 2015, et
- ii) qui contribue à préserver, utiliser durablement et restaurer la biodiversité. Aucun indice de référence n'a été désigné dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement durable.

Le cadre d'évaluation de l'impact durable de Mirova a été développé pour évaluer l'impact global des actifs sur la durabilité et pour identifier les objectifs d'investissement qui contribuent aux ODD tout en n'ayant aucun impact négatif significatif sur les autres ODD. Dans ce cadre, une entreprise est considérée comme ayant un investissement durable si elle contribue à la réalisation d'un ou plusieurs ODD par le biais de ses activités (c.-à-d. produits ou services) et/ou ses pratiques (c.-à-d. la manière dont il fonctionne), et démontre une capacité suffisante pour atténuer ses risques environnementaux, sociaux et de gouvernance tout au long de sa chaîne de valeur.

Pour chaque actif éligible, l'équipe de recherche sur le développement durable émet une opinion sur l'impact sur le développement durable, qui évalue si et dans quelle mesure l'investissement contribue à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et s'il peut être considéré comme un « investissement durable ».

Cet avis combine l'évaluation :

- des impacts positifs d'une entité sur six principaux thèmes d'impact environnemental et sociaux qui sont directement liés aux ODD, comme décrit ci-dessous ; et
- la manière dont une entité empêche et atténue ses risques environnementaux, sociaux et de gouvernance spécifique au sein de ses propres opérations et de sa propre chaîne d'approvisionnement. Ces risques peuvent provenir de la nature des activités, du modèle d'entreprise lui-même ainsi que de facteurs externes tels que ceux liés aux pays d'exploitation.



Figure 1 : Mirova Impact Themes – 6 themes covering 16 SDGs¹

Lors de l'évaluation de la contribution positive aux thèmes environnementaux et sociaux, Mirova évalue l'alignement de l'entreprise à chaque thème, en tenant compte principalement des produits et services offerts par l'entreprise et des revenus associés qui soutiennent la réalisation des ODD pertinents.

En général, Mirova applique les seuils de revenus suivants pour évaluer la contribution des entreprises aux problèmes de développement durable :

- les entreprises générant de 10 à 20 % de leurs revenus à partir d'activités qui fournissent des solutions aux problèmes de développement durable seront généralement évaluées comme ayant un impact « faible » sur la réalisation des ODD,

¹ L'ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs) souligne l'importance des partenariats multipartites et le rôle des acteurs sociétaux, y compris le secteur privé, pour la réalisation des ODD et n'est pas un objectif environnemental et/ou social en soi. Ainsi, elle n'a pas été incluse dans notre cartographie.



- les entreprises générant de 20 à 50 % de leurs revenus à partir d'activités qui fournissent des solutions aux problèmes de développement durable seront généralement évaluées comme ayant un impact « modéré » sur la réalisation des ODD,

- les entreprises générant plus de 50 % de leurs revenus à partir d'activités qui fournissent des solutions aux problèmes de développement durable seront généralement évaluées comme ayant un impact « élevé » sur la réalisation des ODD.

Si le seuil de chiffre d'affaires n'est pas l'indicateur le plus pertinent pour évaluer la contribution des entreprises opérant dans un secteur spécifique (comme les services financiers, les médias, les télécommunications), Mirova peut envisager d'autres indicateurs quantitatifs pertinents, tels que les niveaux de dépenses d'investissement ou les dépenses de R&D.

Lors de l'évaluation de la contribution des pratiques, qui ne peuvent pas être traduites en revenus, Mirova utilise une combinaison de critères quantitatifs et qualitatifs pour déterminer la contribution à chacun des thèmes. Étant donné que l'impact absolu des opérations d'une entreprise peut varier fortement selon le secteur, une classification d'impact est attribuée à chaque entité et à chacun des thèmes. La classification de l'impact pour chaque entité est déterminée sur la base d'une combinaison de critères, y compris la pertinence du thème pour le secteur et la taille de l'entité (mesurée en termes de revenus pour les questions environnementales et en termes de taille de la main-d'œuvre pour les questions sociales).

Une fois incluse dans l'univers d'investissement, chaque société éligible est continuellement surveillée pour s'assurer qu'elle répond aux critères d'investissement durable.

Ce produit peut investir dans des activités économiques qui contribuent aux objectifs environnementaux énoncés à l'article 9 du Règlement (UE) 2020/852 (le « Règlement sur la taxonomie ») :

(a) l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique, (b) l'utilisation et la protection durables de l'eau et des ressources marines, (c) la transition vers une économie circulaire, (d) la prévention et le contrôle de la pollution, (e) la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

L'alignement des activités économiques de chaque société avec les objectifs ci-dessus est identifié et mesuré dans la mesure où les données sont disponibles pour Mirova et d'une qualité adéquate. En fonction des opportunités d'investissement disponibles, le produit peut contribuer à l'un des objectifs environnementaux ci-dessus et peut ne pas contribuer à tout moment à l'ensemble des objectifs.

Aucun indice de référence n'a été désigné dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement durable.

D. Stratégie d'investissement

Quelle stratégie d'investissement est utilisée pour atteindre l'objectif d'investissement durable ?

Le fonds maître est un FCP ISR et Solidaire qui cherche à investir dans des sociétés dont les activités sont liées à des thèmes d'investissement durable et dans des entreprises européennes et internationales qui vont, selon l'analyse de Mirova, créer de l'emploi en France sur des cycles de 3 ans, identifiés en intégrant de manière systématique des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

Le fonds est géré selon une combinaison d'approches ISR (Investissement Socialement Responsable) qui combine principalement des approches thématique ESG et « Best-In-Universe », complétées par des approches d'exclusions sectorielles et d'engagement :

- Approche thématique ESG consiste à choisir des émetteurs actifs sur des thématiques ou secteurs liés au développement durable tels que les énergies renouvelables, l'eau, la santé, ou plus généralement le changement climatique, l'éco efficacité, le vieillissement de la population.

- Approche « Best-in-universe » consiste à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité, en assumant des biais sectoriels, puisque les secteurs qui sont dans l'ensemble considérés plus vertueux seront plus représentés.
- Approche exclusion consiste à exclure de l'univers d'investissement les entreprises ne répondant pas aux exigences minimales de Mirova relatives aux activités controversées tel que décrit dans la description des exigences minimales disponible sur le site internet de Mirova. Il est par ailleurs précisé que les sociétés exerçant des activités liées au charbon au sens du label Relance sont formellement exclues de l'univers d'investissement du fonds.
- Approche Engagement et Gouvernance consiste à influencer le comportement d'une entreprise/émetteur, à moyen et long terme, en faisant valoir l'importance d'une meilleure prise en compte des facteurs environnementaux, sociétaux et de gouvernance. Cette action recouvre aussi bien le dialogue avec les entreprises (individuellement ou collectivement), que les pratiques de vote des gérants, dont le dépôt de résolutions proposées en assemblée générale d'actionnaires. Ces politiques et rapport d'engagement et de vote sont disponibles sur le site internet de Mirova.

La stratégie d'investissement du fonds se décompose en quatre grandes étapes :

1° étape : Définition d'un univers éligible :

Définition de l'univers d'investissement sur base des critères ESG

Définition de l'univers thématique « Création d'emplois en France »

2° étape : Analyse fondamentale par les Risques

3° étape : constitution d'un portefeuille sur la base de critères économiques et financiers

4° étape : Couverture du risque de change

Vous trouverez plus d'informations sur la politique générale d'investissement du produit dans la section Politique d'investissement du prospectus.

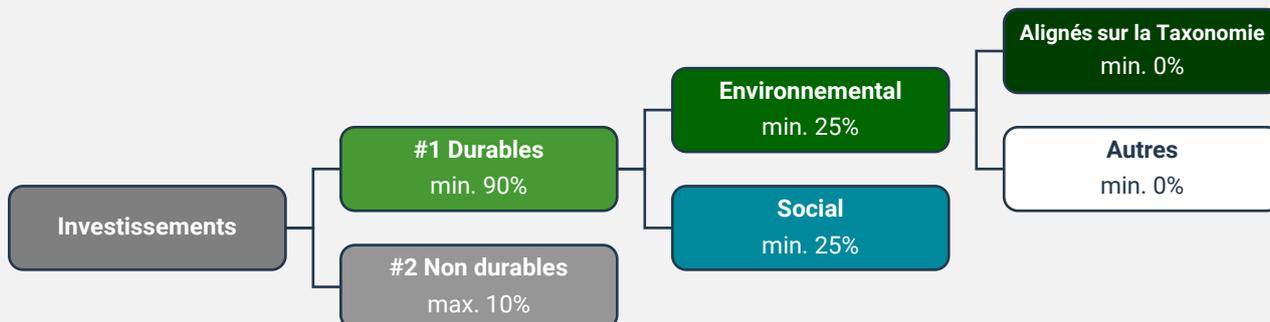
Quelle est la politique d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des sociétés bénéficiaires des investissements ?

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance est intégrée à l'évaluation extra-financière et financière de Mirova, société de gestion du fonds maître, et comprend :

- la bonne gestion des enjeux de développement durable (notamment s'agissant du dialogue social) et leur intégration dans le domaine de responsabilité du conseil et de l'équipe de direction ;
- le respect de l'éthique des affaires ;
- la juste distribution de la valeur ajoutée entre les parties prenantes (notamment vis-à-vis de la rémunération des salariés) et la conformité fiscale ;
- l'analyse de la qualité du management ;
- l'alignement de la gouvernance de l'entreprise avec une vision long terme ;
- l'équilibre du pouvoir entre l'organe exécutif, l'organe de surveillance et les actionnaires de la société bénéficiaire, - le régime de rémunération pertinent pour la gestion de la société,
- une analyse de la qualité et de l'indépendance du conseil, ou du respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

E. Proportion d'investissements

Quelle est l'allocation des actifs et la part minimale d'investissements durables?



#1 Durables couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
#2 Non Durables inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Le Fonds nourricier a pour objectif d'investir dans son Fonds maître et à titre accessoire en liquidité ainsi qu'en contrat financiers le cas échéant.

Le fonds maître vise à investir uniquement dans des investissements durables tels que définis à l'article 2(17) du SFDR, le pourcentage d'investissements durables est donc fixé à 90% de l'actif net du fonds.

À des fins techniques ou de couverture, le produit peut détenir des liquidités ou des équivalents de trésorerie et des dérivés à des fins de couverture du risque de change jusqu'à 10% de son actif net. En raison de leur nature technique et neutre, ces instruments ne sont pas considérés comme des investissements durables et, par conséquent, aucune garantie minimale n'a été mise en place.

Le produit investira un minimum de 25% en investissements durables ayant un objectif environnemental, qui sont susceptibles de ne pas être alignés avec la Taxonomie de l'UE.

Mirova a développé une taxonomie interne pour identifier les entreprises qui contribuent positivement à travers leurs produits, services ou pratiques aux thèmes environnementaux. Cette taxonomie interne définit des critères quantitatifs et qualitatifs pour évaluer la contribution de chaque actif aux thèmes et couvre des thématiques et secteurs plus larges que ceux identifiés par la Taxonomie de l'UE.

Mirova réalise une évaluation globale des impacts positifs de chaque société éligible, qui comprend une analyse des impacts positifs sur trois thèmes environnementaux : la stabilité climatique, la biodiversité et l'économie circulaire.

Ces thèmes visent à identifier les projets ou les émetteurs dont les activités ou pratiques :

- aider à développer une énergie à faible émission de carbone, une éco-efficacité, un transport propre, une construction écologique ou à s'aligner sur une stratégie de décarbonation avancée ; ou
- soutenir l'utilisation durable des terres, la préservation des terres et la gestion durable de l'eau ou s'aligner sur une stratégie avancée de préservation de la biodiversité ; ou
- favoriser une gestion durable des déchets ou un modèle économique circulaire.

Le produit investira un minimum de 25 % dans des investissements durables avec un objectif social.

Mirova réalise une évaluation globale des impacts positifs de chaque société éligible, qui comprend une analyse des impacts positifs sur trois thèmes sociaux : le développement socio-économique, la santé et le bien-être, l'inclusion et la diversité.

Ces thèmes visent à identifier les entreprises qui, à travers leur produits, services et/ou pratiques, contribuent à :

- aider à développer une énergie à faible émission de carbone, une éco-efficacité, un transport propre, un bâtiment écologique ou s’aligner sur une stratégie de décarbonation avancée ; ou
- soutenir l’utilisation durable des terres, la préservation des terres et la gestion durable de l’eau ou s’aligner sur une stratégie avancée de préservation de la biodiversité ; ou
- favoriser une gestion durable des déchets ou un modèle économique circulaire

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d’investissements alignés sur la taxinomie de l’UE. Etant donné qu’il n’existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l’alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l’alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l’alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la Taxinomie en **incluant les obligations souveraines***



■ Alignés sur la Taxinomie □ Autres Investissements

2. Alignement des investissements sur la Taxinomie en **excluant les obligations souveraines***



■ Alignés sur la Taxinomie □ Autres Investissements

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Le produit ne s’engage pas à investir une part minimale de son actif dans des activités transitoires et habilitantes au sens du Règlement sur la taxinomie. La part minimale est donc de 0%.

Le Fonds peut utiliser des produits dérivés à des fins de couverture.

F. Contrôle de l’objectif d’investissement durable

De quelle manière l’objectif d’investissement durable et les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de l’objectif d’investissement durable sont-ils contrôlés tout au long du cycle de vie du produit financier, et décrire les mécanismes de contrôle interne ou externe y afférents.

Conformément à l’objectif d’investissement durable du produit, les indicateurs d’impact de Mirova, société de gestion du fonds maître, visent à mesurer, surveiller et rendre compte de la contribution du produit à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Ces indicateurs comprennent, sans s’y limiter, l’évaluation de la contribution aux réalisations des ODD des Nations Unies, l’évaluation de l’alignement du produit avec l’Accord de Paris.

En parallèle, l’objectif d’investissement durable et les éléments contraignants de la stratégie d’investissement sont continuellement surveillés par Mirova à deux niveaux :

- Au niveau de l’équipe de recherche ESG de Mirova : les analystes ESG surveillent les flux d’actualités et les alertes concernant les activités et les pratiques de chaque entreprise détenue en portefeuille pour s’assurer que la société répond aux critères d’investissement durable.



- Au niveau de l'équipe de Gestion des Risques de Mirova : l'équipe surveille non seulement les contraintes réglementaires et financières du produit, mais également le respect des éléments contraignants du produit. De plus, les alertes de pré-négociation permettent d'assurer le respect des différentes exclusions de l'univers d'investissement.

G. Méthodes

Quelles méthodes sont utilisées pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable et de quelle manière sont utilisés les indicateurs de durabilité permettant de mesurer la réalisation de cet objectif ?

Le cadre d'évaluation de l'impact durable de Mirova, société de gestion du fonds maître, a été développé pour évaluer l'impact global des actifs sur la durabilité et pour conserver les objectifs d'investissement qui contribuent aux ODD des Nations Unies tout en n'ayant aucun impact négatif significatif² sur les autres ODD des Nations Unies.

L'atteinte de l'objectif d'investissement durable est mesurée par les indicateurs qualitatifs et quantitatifs tels que, mais sans s'y limiter :

- le pourcentage de l'actif aligné sur les objectifs d'investissement durable du produit mesuré par une opinion interne sur la durabilité ;
- le pourcentage de la contribution des actifs du produit aux six piliers d'impact définis par Mirova (i.e. Climat, Biodiversité, Economie Circulaire, Développement Socio-Economique, Santé Bien-Etre et Diversité Inclusion) ;
- l'impact estimé du produit sur l'augmentation moyenne mondiale de la température en tenant compte de l'empreinte carbone de chaque société en portefeuille tout au long de son cycle de vie complet (c.-à-d. les émissions de Scope 1, 2 et 3) se basant sur deux indicateurs principaux :
 - les émissions « induites » découlant du « cycle de vie » des activités d'une entreprise, en tenant compte à la fois des émissions directes et indirectes (fournisseurs, produits, etc.),
 - les émissions « évitées » en raison d'améliorations de l'efficacité énergétique ou de solutions « vertes » ;
- l'évolution de l'effectif moyen en France sur les 3 dernières années calculé sur la partie actions cotées du fonds (hors poche solidaire).

H. Sources et traitement des données

Quelles sources de données sont utilisées pour atteindre l'objectif d'investissement durable du produit financier, quelles sont les mesures prises pour garantir la qualité des données, quelles sont les modalités de traitement de données, ainsi que la proportion des données estimées ?

Pour réaliser ses opinions de durabilité, Mirova, société de gestion du fonds maître, s'appuie sur son équipe interne de Recherche ESG, qui est en contact constant avec les équipes de gestion. Les opinions de durabilité sont principalement basées sur l'examen interne des documents publiés par les entreprises et sur les échanges directs avec les entreprises. Mirova s'appuie également sur diverses sources d'information (agences de notation ESG, vote par procuration, analystes financiers côté vente, bases de données, actualités, etc.). L'analyse interne (principalement qualitative) est menée par des membres de l'équipe de Recherche ESG, qui utilisent des sources externes, en particulier ISS-ESG.

² Cette analyse tient compte notamment du degré d'exposition de l'émetteur à certains secteurs ou activités qui peuvent être considérés comme préjudiciables à l'environnement et/ou à la société et de l'exposition à toute controverse environnementale ou sociale.

Pour l'évaluation de l'impact carbone, Mirova s'est associée à Carbone 4 (et sa filiale Carbon4 Finance) pour développer des méthodologies capables de fournir des mesures climatiques conformes aux défis d'une économie à faible émission de carbone. Les bases de données et les modèles développés dans le cadre de ce partenariat sont les principales solutions utilisées pour l'intégration de mesures climatiques au sein du produit.

Pour assurer la robustesse des données, nos équipes de Recherche ESG et des Données ESG travaillent en étroite collaboration pour évaluer la qualité et la cohérence des données avant leur mise en œuvre dans les systèmes d'information de Mirova.

Des contrôles systématiques et une analyse spécifique sont effectués sur les données ESG externes, ainsi qu'un examen annuel de qualité des données. En ce sens, l'équipe de la Recherche ESG de Mirova est en contact permanent avec les fournisseurs de données ESG pour échanger sur leurs opinions.

À l'heure actuelle, la combinaison de plusieurs fournisseurs de données externes, et le nombre important de mesures quantitatives et qualitatives ne permettent pas de calculer et de fournir la proportion de données estimées.

I. Limites aux méthodes et aux données

Quelles sont les limites aux méthodes et aux sources de données ? Comment ces limites n'influent-elles pas sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable ?

L'approche d'analyse de la durabilité de Mirova est basée sur une analyse qualitative des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance de chaque entreprise et cherche à capturer leur niveau global de compatibilité avec la réalisation des ODD des Nations Unies. Plusieurs limitations liées à la méthodologie utilisée, ainsi que plus largement à la qualité des informations disponibles sur ces sujets, peuvent être identifiées.

L'analyse est largement basée sur des données qualitatives et quantitatives fournies par les sociétés elles-mêmes et dépend donc de la qualité de ces informations. Bien qu'ils soient en constante évolution, les rapports ESG des entreprises demeurent très hétérogènes.

Pour rendre l'analyse aussi pertinente que possible, Mirova se concentre sur les problèmes de durabilité les plus susceptibles d'avoir un impact concret sur les actifs examinés et sur l'entreprise. Des questions clés sont définies par secteur et sont régulièrement examinées. Elles ne sont toutefois pas exhaustives.

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du produit concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'entreprise concernée opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

Enfin, bien que la méthodologie d'analyse vise à incorporer des éléments prospectifs pour vérifier la qualité environnementale et sociale des sociétés sélectionnées, l'anticipation de la survenance de controverses reste un exercice difficile et peut entraîner une révision de l'opinion de Mirova sur la qualité ESG d'un actif.

J. Diligence raisonnable

Quelle diligence raisonnable est mise en œuvre concernant les actifs sous-jacents du produit financier ? (y compris les contrôles internes et externes relatifs à cette diligence raisonnable)

Mirova met en œuvre des procédures de due diligence sur chaque entreprise sélectionnée, qui visent à identifier et à évaluer que chaque entreprise contribue à la réalisation d'un ou plusieurs ODD par le biais de ses produits et services et/ou de ses pratiques, tout en n'ayant aucun impact négatif significatif sur les autres ODD des Nations Unies.

Pour commencer, l'équipe de Recherche ESG recueille des informations sur le modèle commercial, les procédures et les pratiques de l'entreprise et peut engager une discussion directe avec les représentants de l'entreprise afin d'identifier les problèmes de durabilité les plus importants auxquels une entreprise est confrontée, à la fois d'un point de vue positif (potentiel pour générer un impact positif) et d'un point de vue négatif (risque d'entraver la réalisation des ODD).

Cette analyse englobe l'examen de l'ensemble du cycle de vie des produits et services fournis par l'entreprise, de l'extraction des matières premières à l'utilisation et à l'élimination par le consommateur. L'évaluation de l'impact positif implique l'analyse de l'exposition d'une entreprise aux solutions de durabilité (ventes, Capex, etc.) et l'existence de pratiques de durabilité avancées (ambitions testées par rapport aux exigences légales et aux pratiques du marché), mais également l'analyse de la performance délivrée.

Le risque de durabilité implique l'évaluation de la capacité de l'entreprise à traiter les risques importants avec des processus opérationnels robustes et une transparence sur les mesures mises en œuvre pour atténuer les risques de durabilité.

Sur la base de cette due diligence, l'équipe de Recherche ESG de Mirova émet une opinion dans un outil dédié centralisant les analyses financières et non financières produites par les équipes de Recherche ESG et les équipes d'investissement de Mirova, ainsi que toute information sur la société, et les détails des réunions, du vote et de l'engagement de la société.

K. Politiques d'engagement

L'engagement fait-il partie de l'objectif d'investissement durable ?

Oui Non

Quelle politique d'engagement est mise en œuvre ? (y compris toute procédure de gestion applicable aux controverses en matière de durabilité dans les sociétés bénéficiaires des investissements)

L'activité d'engagement fait partie intégrante de l'approche d'investissement responsable de Mirova.

La stratégie d'engagement de Mirova vise à améliorer les produits et les pratiques des entreprises d'un point de vue environnemental, social et de gouvernance. Par conséquent, l'une des fonctions principales de l'équipe de recherche ESG est l'engagement, à la fois au niveau individuel et collaboratif :

- **Engagement individuel** : dans lequel les analystes ESG de Mirova interagissent en tête-à-tête avec les entreprises pour encourager l'amélioration de leurs pratiques de durabilité. Le but de ce type d'engagement est non seulement de promouvoir de meilleures pratiques ESG, mais également d'encourager le développement de solutions pour relever les principaux défis environnementaux et sociaux associés à chaque secteur.

- **Engagement collaboratif :** Mirova s'associe à d'autres investisseurs et représentants de la société civile pour identifier les pratiques controversées, encourager une plus grande transparence et exiger, si nécessaire, que les entreprises modifient leurs pratiques.

Mirova s'engage également avec les régulateurs pour partager sa vision de l'investissement durable afin d'améliorer les normes et les réglementations dans le secteur financier et de favoriser l'investissement durable. Mirova s'engage à promouvoir les réglementations, y compris les changements législatifs, les normes ou les labels, et les pratiques qui soutiennent l'investissement durable et créent de la valeur à long terme.

Des informations supplémentaires concernant les priorités et la politique d'engagement mises en œuvre par Mirova sont disponibles sur le site Web à l'adresse <https://www.mirova.com/fr/recherche/sengager>

L. Réalisation de l'objectif d'investissement durable

Aucun indice de référence n'a été désigné dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement durable.

MIROVA

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme
RCS Paris n°394 648 216 - Agrément AMF n° GP 02-014
59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris
Mirova est un affilié de Natixis Investment Managers

MIROVA US

888 Boylston Street, Boston, MA 02199. Tel : 212-632-2800
Mirova US est une filiale implantée aux États-Unis, détenue par Mirova. Mirova US et Mirova ont conclu un accord selon lequel Mirova fournit à Mirova US son expertise en matière d'investissement et de recherche. Mirova US combine sa propre expertise et celle de Mirova lorsqu'elle fournit des conseils à ses clients.

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Société anonyme
RCS Paris 453 952 681
43, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris
Natixis Investment Managers est une filiale de Natixis.

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme
RCS Paris 329450738 Agrément AMF n° GP 90-009
43, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris
Natixis Investment Managers International est un affilié de Natixis Investment Managers.

An affiliate of: